

Communiqué du 22 janvier 2017

Les enseignant-e-s d'allemand s'engagent pour l'amitié franco-allemande

Les enseignants d'allemand s'engagent au quotidien pour l'amitié franco-allemande en faisant connaître et aimer la langue et la culture de notre partenaire d'outre-Rhin. Grâce à eux, plus de 110 000 élèves peuvent faire chaque année une expérience de mobilité en Allemagne.

A tous les niveaux de formation, de l'école aux formations post-bac, l'allemand apporte un plus en termes de rencontres, d'ouverture culturelle, d'études et d'emploi, de solidarité européenne, plus nécessaire que jamais.

C'est au nom de cet engagement que l'ADEAF, à l'occasion du 54e anniversaire du Traité de l'Élysée, rappelle les conséquences pour l'allemand de la réforme du collège :

- suppression de très nombreuses sections bilangues et de toutes les sections européennes, c'est-à-dire de dispositifs attractifs et efficaces pour l'apprentissage de l'allemand,
- diminution des heures d'allemand au collège entraînant une dégradation des conditions de travail des enseignants, écartelés entre plusieurs établissements, situation épuisante, préjudiciable à la mise en place de projets,
- faible augmentation mécanique pour cette seule rentrée 2016 du nombre d'élèves germanistes au collège en raison de l'entrée d'une classe d'âge supplémentaire en 5e dans l'apprentissage d'une LV2, ce qui signifie, au mieux, une stagnation du choix de l'allemand,
- épuisement du vivier des classes européennes et même des classes ABIBAC de lycée remettant en question l'existence de cette filière d'excellence ouverte à tous.

C'est au nom de cet engagement que l'ADEAF demande des dispositifs volontaristes et attractifs permettant une véritable progression de l'apprentissage de l'allemand et soutenant efficacement les enseignants d'allemand, investis dans la réussite des jeunes.

Pour le bureau national,

Thérèse Clerc, présidente

contact.adeaf@gmail.com